

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 07591 Numéro SIREN : 431 252 121 Nom ou dénomination : EQUITIS GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 73532



20190735322018

DATE DEPOT : 24/07/2019

N° DE DEPOT : 73532

N° GESTION : 2000B07591

N° SIREN : 431252121

DENOMINATION : EQUITIS GESTION

ADRESSE : 6 place de la République Dominicaine 75017 Paris

MILLESIME : 2018

.

EQUITIS GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 751 014 €
Siège social : 6, Place de la République Dominicaine 75017 PARIS
431 252 121 R.C.S. PARIS

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

25 JUIL. 2019

Sous le N° : 13532

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice de	1 430 509,35 €
Augmenté du « Report à Nouveau » créditeur de	3 648,69 €
Représentant un montant total disponible de	1 434 158,04 €
Est affecté :	
- A titre de dividendes à l'Associé Unique à hauteur de	1 400 000,00 €
Soit 61,51683 € par action	
- Au poste « Autres réserves » à hauteur de	30 000,00 €
- Le solde soit	4 158,04 €
Au poste « Report à Nouveau »	

Il est précisé que la totalité des sommes distribuées au titre de l'exercice est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du CGI.

Ces sommes seront mises en paiement le 30 septembre 2019 au plus tard.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, et l'abattement correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividende	montant éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)	montant non éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)
2015	1 274 448 €	1 274 448 €	
2016	700 000 €	700 000 €	
2017	1 500 000 €	1 500 000 €	

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Stéphan CATOIRE

Exemplaire pour les
formalités de dépôt
au Greffe

EQUITIS GESTION
Société par Actions Simplifiée
PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**



EQUITIS GESTION

Société par Actions Simplifiée

6, place de la République Dominicaine

75017 PARIS

A l'Associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EQUITIS GESTION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 avril 2019

**Le Commissaire aux comptes
SEFAC**



**Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	157 150	43 653	113 497	
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				74 826
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	206 842	156 275	50 567	95 723
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	730		730	19 802
Prêts	2 523 488		2 523 488	1 013 500
Autres immobilisations financières	38 276		38 276	38 276
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 926 486	199 928	2 726 558	1 242 126
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 012		6 012	15 091
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 742 230	89 962	2 652 268	1 418 332
Autres créances	147 198	2 588	144 610	265 007
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	516 702	2 377	514 328	516 012
Disponibilités	2 527 142		2 527 142	3 625 135
Charges constatées d'avance (3)	222 788		222 788	134 748
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 162 071	94 927	6 067 145	5 974 324
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 088 558	294 854	8 793 703	7 216 450
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			106 722	13 500
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	751 014	751 014
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	75 101	75 101
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	830 000	800 000
Report à nouveau	3 649	20 607
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 430 509	1 513 042
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 090 273	3 159 764
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 128	910
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 517 438	870 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 871	198 441
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 486 091	640 972
Dettes fiscales et sociales	836 582	977 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	823 535	959 700
Produits constatés d'avance (1)	993 785	411 117
TOTAL DETTES	5 703 430	4 056 686
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 793 703	7 216 450
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 658 559	3 860 246
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 128	910
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 392 625	301 620	8 694 246	8 159 438
Chiffre d'affaires net	8 392 625	301 620	8 694 246	8 159 438
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			11 292	414 872
Autres produits			774	1 816
Total produits d'exploitation (I)			8 706 312	8 576 126
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 248 298	3 779 674
Impôts, taxes et versements assimilés			198 234	157 626
Salaires et traitements			1 451 842	1 262 323
Charges sociales			804 387	707 598
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 419	38 893
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 588	9 450
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 001	206
Total charges d'exploitation (II)			6 809 869	6 955 769
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 896 445	2 620 357
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			6 116	3 058
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			93 222	13 500
Autres intérêts et produits assimilés (3)			13 453	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				234
Différences positives de change				24
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				370
Total produits financiers (V)			112 792	17 186
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 686	690
Intérêts et charges assimilées (4)			17 438	
Différences négatives de change				2 560
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				490
Total charges financières (VI)			19 124	3 740
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			93 668	13 446
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II-IV+V-VI)			1 990 113	2 633 802



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 000	15 140
Sur opérations en capital	154 466	72
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	155 466	15 212
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	63 137	400 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	63 137	400 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	92 329	-384 788
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	651 933	735 973
Total des produits (I+II+V+VII)	1 974 555	8 608 524
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	7 544 050	7 096 403
BENEFICE OU PERTE	1 430 509	1 513 042
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		6 000
(3) Dont produits concernant les entités liées	93 222	13 500
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	17 438	

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 793 703 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 430 509 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 9 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 281 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		157 150		157 150
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 826	82 325	157 150	
Immobilisations Incorporelles	74 826	239 475	157 150	157 150
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 965			132 965
- Matériel de transport	4 542			4 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 725	610		63 335
- Emballages récupérables et divers	6 000			6 000
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	206 231	610		206 842
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	19 802	43 750	62 821	730
- Prêts et autres immobilisations financières	1 051 776	1 509 988		2 561 764
Immobilisations financières	1 071 578	1 553 738	62 821	2 562 494
ACTIF IMMOBILISE	1 352 635	1 793 823	219 972	2 926 486

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais engagés pour le déploiement d'un logiciel	157 150	3
Frais de recherche	157 150	



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		43 653		43 653
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		43 653		43 653
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	81 156	27 049		108 205
- Matériel de transport	3 608	934		4 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 744	17 784		43 528
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	110 508	45 767		156 275
ACTIF IMMOBILISE	110 508	89 419		199 928

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 673 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 523 488	106 722	2 416 766
Autres	38 276		38 276
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 742 230	2 742 230	
Autres	147 198	147 198	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	222 788	222 788	
Total	5 673 980	3 218 938	2 455 042
Prêts accordés en cours d'exercice	1 416 766		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus/prêt SGG Particip.	106 722
Clients - factures à établir	869 502
Total	976 224

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 514 325 euros pour une valeur comptable de 516 702 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 2 377 euros.



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	751 014				751 014
Réserve légale	75 101				75 101
Réserves générales	800 000	30 000	30 000		830 000
Report à Nouveau	20 607	3 649	3 649	20 607	3 649
Résultat de l'exercice	1 513 042	-1 513 042	1 430 509	1 513 042	1 430 509
Autres répartitions		1 500 000			
Total Capitaux Propres	3 159 764	20 607	1 464 158	1 533 649	3 090 273

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 658 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 128	1 128		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 517 438	1 517 438		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 486 091	1 486 091		
Dettes fiscales et sociales	836 582	836 582		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	823 535	823 535		
Produits constatés d'avance	993 785	993 785		
Total	5 658 559	5 658 559		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 377 euros.

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- titres cotés : le cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : la valeur probable de négociation ou valeur liquidative connue à la clôture des comptes.

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 751 014 euros se décompose de 22 758 titres d'une valeur nominale de 33,00 euros.

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice précédent a été affecté selon une décision de l'assemblée générale du 29/06/2018 de la manière suivante :

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	20 607
Résultat de l'exercice précédent	1 513 042
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 533 649
Affectations aux réserves	30 000
Distributions	1 500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	3 649
Total des affectations	1 533 649

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parv.	1 274 258
Intérêts courus à payer	1 128
IC sur C/C SGG Participations	17 438
Dettes prov. pour congés à payer	95 845
Personnel - primes à payer	73 484
Charges soc. sur congés à payer	58 662
Charges soc. sur primes à payer	44 976
Etat - autres charges à payer	24 795
Total	1 590 583

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	222 788		
Total	222 788		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	993 785		
Total	993 785		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	8 014 646	285 933	8 300 578
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	377 980	15 688	393 667
TOTAL	8 392 625	301 620	8 694 246

Reconnaissance des produits

Les deux activités principales d'Equitis Gestion sont les suivantes :

- La gestion de fonds (FCPR et FIP principalement). Cette activité est rémunérée, d'une part par des commissions qui sont reconnues au fur et à mesure de l'exécution des prestations. Elles sont calculées en fonction des clauses de chaque contrat. De façon exceptionnelle, Equitis Gestion peut percevoir une rémunération complémentaire lors de la liquidation du fonds dénommée "carried interest".
- Activité de fiduciaire. Le chiffre d'affaires de cette activité est reconnu au fur et à mesure de l'exécution des prestations et est calculé en fonction des conditions prévues dans chaque contrat de fiducie.

La société gère au 31 décembre 2018 105 fiducies pour un montant d'actifs sous gestion d'environ 5 milliards d'euros.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

En application du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services directement liées à la mission de contrôle légal des comptes s'élèvent aux montants mentionnés ci-dessous :

Honoraires de certification des comptes : 19 851 euros

Honoraires des autres services : 2 398 euros

 Notes sur le compte de résultatCharges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	62 821	
Autres charges	316	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000
Produits des cessions d'éléments d'actif		154 466
TOTAL	63 137	155 466

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen du personnel est de 14 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	14	

Engagements financiers

Garantie à première demande

Dans le cadre de l'exécution de l'obligation de toute nature résultant du contrat de bail commercial conclu à effet du 15 décembre 2010 entre la société Immobilière Dassault, transféré à la société Swiss Life Immobilier sise 7 rue Belgrand, à Levallois Perret, et la société Equitis Gestion, cette dernière a fourni une garantie bancaire à première demande correspondant à six mois de loyer taxes comprises et toutes charges à la signature du bail, soit 74 203 euros dont la date d'échéance prendra fin le 15 décembre 2019. Par ailleurs, des valeurs mobilières de placements ont fait l'objet d'une nantissement pour ce même montant à titre de caution de loyer.

Engagement de comblement de passif

La société Equitis Gestion a développé une activité de fiduciaire ("fiducie gestion" et "fiducie sûreté"). Sur aucun des contrats de fiducie conclus, la société n'a d'engagement en comblement de passifs envers les fiduciaires.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 191 202 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.